



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en stage en Biologie dont les stages s'achèveront avant le 31 Mai 2022, doivent impérativement déposer leurs « Portfolios » en **Biologie en 4 exemplaires** et leur fiche d'évaluation **le Lundi 04 Juillet 2022.**

L'évaluation de stage sera sous forme d'un examen oral de stage.



La Directrice des stages

Pr. Emna ZRIBI